



Paris 30th March 1892
Séigraphie militante de Flavio Costantini

Contester en démocratie :

comprendre le conflit social à l'heure de la crise de la représentation

43

Introduction

Bien que l'immense majorité des pays s'en réclament, le nombre et la qualité des démocraties sur Terre régresse depuis une quinzaine d'années (Nord et al., 2025). Les tensions géopolitiques mondiales, la banalisation des discours autoritaires et le recours

aux outils numériques à des fins de propagande donnent l'impression d'une polarisation politique entre camps sociaux irréconciliables (Schiffino et al., 2026). Pour la société civile, comment contester l'autorité quand ceux qui la détiennent semblent ne plus jouer le jeu des contre-pouvoirs, et préférer la brutalité institutionnelle au débat public ? Dans →

cet article, nous revenons sur ce que la sociologie, de la question ouvrière aux luttes d'émancipation des minorités, a appelé les *mouvements sociaux*. Nous proposons l'argument selon lequel leur existence est liée à une configuration institutionnelle particulière, celle de la démocratie représentative, et que cette dernière, loin d'être acquise, doit être en permanence renégociée par des moyens qui ne sont eux-mêmes pas figés, mais s'adaptent à la structure socio-historique.

La démocratie représentative et ses corps intermédiaires institués

Les démocraties représentatives se caractérisent par leur inscription dans un cadre normatif et institutionnel constitué de plusieurs principes fondamentaux : a) les gouvernants sont désignés par les citoyens ; b) cette désignation se fait au cours d'un processus électif ; c) ces élections sont régulières et exercées en parallèle d'une liberté d'expression protégée ainsi qu'indépendante ; d) les décisions prises par les élus sont débattues lors de discussions publiques (Manin, 1995). Le pouvoir du peuple, le *demos kratos*, ne s'exerce pas directement, mais sur un mode délégatif, encadré par des institutions. Dans un tel système, la légitimité du gouvernant se fonde sur le pouvoir politique que le citoyen a théoriquement consenti à lui céder.

La puissance politique du citoyen s'est aussi historiquement instituée dans des organisations collectives qui ont eu pour but de contester, ou de tempérer, l'exercice du pouvoir.

Cette délégation ne se fait toutefois que pour un temps. Le citoyen étant en mesure de sanctionner le gouvernant, le candidat à la compétition électorale doit censément satisfaire les attentes de ses électeurs si celui-ci ne veut pas se voir exclu au profit d'un primo-candidat (Rosanvallon, 2006, chap. II, 3). Notre modèle libéral n'est donc jamais qu'une mitigation entre démocratie – grâce au suffrage – et aristocratie – par la reproduction plus ou moins stable d'une élite au pouvoir (Manin, 1995).

C'est pourquoi, au-delà des urnes, la puissance politique du citoyen s'est aussi historiquement insti-

tuée dans des organisations collectives qui ont eu pour but de contester, ou de tempérer, l'exercice du pouvoir. Ces *corps intermédiaires*, comme ils sont habituellement désignés par l'histoire sociale, sont bien connus de tous : syndicats, presse, églises, associations, partis politiques. Ces structures font office de médiateurs, de relais, mais également de contre-pouvoirs au sein du système politique. Les corps intermédiaires sont donc une autre manière pour le citoyen de se faire représenter, oppositionnellement et non directement intégrée aux rouages de l'État. Ils sont vecteurs d'une expression collective autre, non monopolistique et potentiellement concurrente de celle des dirigeants. Leur existence contribue alors à pluraliser *de facto* la souveraineté dans ses modalités de représentation et dans son exercice (Chatriot & Lemerrier, 2002). Pour le citoyen, ces corps intermédiaires apparaissent également comme des modalités d'entrée dans le champ politique plus fluides que la participation à un suffrage local, se présenter sur les listes électorales nécessitant toujours une certaine connaissance préalable des codes du champ politique (Bourdieu, 1981).

Ces structures ont été les principaux vecteurs de la contestation dès la révolution industrielle. Mais depuis la chute du Mur de Berlin, la démocratie représentative libérale, ainsi que ses corps intermédiaires, traversent une phase de défiance (Blondiaux, 2008). En Europe, cette *crise de la représentation* s'est progressivement développée au fil des controverses politiques successives, venant remettre en question

les qualités de la démocratie représentative et de ses acteurs (Manin, 1995). Les manifestations traditionnelles ne semblent plus recueillir l'attention des pouvoirs et le syndicalisme européen a connu un déclin significatif de ses effectifs (Cervera-Marzal, 2016). Par ailleurs, la promiscuité entre la liberté de la presse et les intérêts de grandes puissances financières est désormais largement documentée. Enfin, la multiplication des affaires de corruption – qu'il s'agisse des marchés publics pour l'administration



Chicago 3rd mai 1886
Sérigraphie militante de Flavio Costantini

ou de détournements de fonds pour les partis politiques – ont contribué à achever l'érosion de la légitimité des corps intermédiaires traditionnels (Rancière, 2005, pp. 81-82).

C'est finalement un affaiblissement progressif des structures traditionnelles de la démocratie représentative qui peut être diagnostiqué aujourd'hui. Peinant à transformer leur énergie militante en résultats institutionnels, les mouvements sociaux actuels se recomposent tant dans leur nature que dans le répertoire de leurs pratiques contestataires (Tilly, 2014).

Nouveaux mouvements sociaux et répertoires d'action collective

En Europe de l'Ouest, la tertiarisation de l'économie et la pacification des syndicats dans la social-démocratie (Mitchell, 2011) actent l'apparition de nouveaux acteurs collectifs, que la sociologie baptise

les *nouveaux mouvements sociaux* (Touraine, 1978). Ces derniers abandonnent progressivement le rapport de classe traditionnel et l'ambition de prise du pouvoir de l'État, qui caractérisaient les organisations ouvrières de l'ère industrielle, pour privilégier les identités minoritaires comme catalyseurs essentiels de mobilisation. Leurs modes de protestation prennent des formes moins institutionnalisées (Neveu, 2005). Leurs organisations se veulent davantage égalitaires, horizontales et participatives (Dupuis-Déri, 2004). La grève et la manifestation restent des instruments importants mais leur hégémonie a été progressivement supplantée par des formes d'action directe (Péchu, 2020), à l'intersection entre légalité, moralité et participation démocratique.

Particulièrement, Manuel Cervera-Marzal (2016) analyse la montée en visibilité des pratiques extralégales comme reconfiguration du répertoire d'action collective contemporain, résultant de la faible capacité à produire des effets politiques des formes institutionnelles de protestation. De ce fait, les hackers, lanceurs d'alerte ou zadistes sont autant d'exemples de nouvelles formes de désobéissance civile, qui se caractérisent par l'action non violente. Parallèlement, pour David Graeber (2009, p. 202-203), l'action directe permet aux acteurs de préfigurer le monde qu'ils souhaitent voir advenir. Ainsi, le *black bloc* (Dupuis-Déri, 2004), le squat, le sabotage ou l'occupation (Graeber, 2009, p. 202), sont autant d'actions directes qui ont pour objectif de faire advenir ici et maintenant un nouvel ordre social, de nouveaux rapports entre les êtres humains.

L'action directe pose dès lors la question de la place de la violence dans la protestation démocratique (*ibid.*, p. 204-205). Les mouvements sociaux appréhendent eux-mêmes cette question à l'aune de l'utilité stratégique, en balançant entre conformité aux attentes institutionnelles et pratiques de violence politique. Cette articulation est notamment conceptualisée par la *théorie des flancs*, qui distingue au sein des mouvements sociaux un *flanc modéré* et un *flanc radical*. Une telle configuration renvoie à une forme de division du travail militant, opérée de manière volontaire ou non, en fonction de moyens et de ses modes de recrutement (Haines, 1988, p. 178-179). L'avantage du flanc modéré est de fédérer un public plus large, grâce à la revendication d'une moralité supérieure à celle des dirigeants →

(Malm, 2020, p. 30). Il offre aux gouvernants un interlocuteur de choix avec qui opérer de potentielles négociations et compromis. À ses côtés, moins pacifique, le flanc radical fait peser la menace du désordre. Il constitue un facteur de contrainte à l'égard des acteurs économiques dominants, notamment par un potentiel recours aux blocages et vandalismes qui peuvent entraîner des pertes financières significatives (Haines, 1988, p. 178-85).

Dans une étude consacrée à la victoire du mouvement social contre la ségrégation raciale aux USA, le sociologue Herbert H. Haines (1998) montre que les succès majeurs en matière de politiques publiques du mouvement noir coïncident avec les périodes de révolte les plus violentes (Haines, 1988, p. 172-173). En somme, comme le résume Andreas Malm : "l'action directe non violente [est capable de] toucher au cœur de puissants intérêts politiques parce qu'elle [peut] très aisément virer à la violence" (Malm, 2020, p. 62). Dans le mouvement protestataire, violence et dialogue entretiennent donc un rapport dialectique, la première forçant les dirigeants à étendre l'espace du second.

Conclusion

Du point de vue de la sociologie, les répertoires d'action collective ne surgissent pas par hasard, mais parce que leur configuration particulière répond aux structures sociales qui leur donnent lieu. Ainsi, l'affaiblissement des structures collectives, au premier rang desquelles celle de l'État social – qui n'est pas le résultat d'une fatalité civilisationnelle, mais du choix conscient de politiques orientées par le néolibéralisme – crée chez l'individu un rapport très solitaire, et par là douloureux, à toute forme de violence sociale. Dès lors, la nouvelle radicalité des *black blocs*, du vandalisme écologique ou du sabotage, répond, d'une part, à la nécessité de *ressentir* le rapport de force à l'heure où le pouvoir s'exerce le plus à travers des interfaces, des administrations et des algorithmes ; d'autre part, à une urgence vécue d'améliorer les conditions collectives. La violence protestataire est toujours à la mesure de la violence de classe que la société exerce massivement sur les individus.

Noé Hiernaux

Arthur Rouselle

Doctorants en Sciences politiques et sociales
PragmApolis, ULiège

Bibliographie

- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie actualité de la démocratie participative*. La République des Idées.
- Bourdieu, P. (1891). *La représentation politique*. Actes de la recherche en sciences sociales, 36-37, 3-24.
- Cervera-Marzal, M. (2016). *Les nouveaux désobéissants : citoyens ou hors-la-loi ?*. Le bord de l'eau.
- Chatriot, A., & Lemerrier, C. (2002). Les corps intermédiaires. *Dictionnaire critique de la République*, 691-698.
- Dupuis-Déri, F. (2004). Penser l'action directe des Black Blocs. *Politix*, 17(68), 79-109.
- Haines, H. (1988). *Black Radicals and the Civil Rights Mainstream, 1954-1970*. University of Tennessee Press.
- Malm, A. (2020). *Comment saboter un pipeline?*. La Fabrique éditions.
- Manin, B. (1995). *Principes du gouvernement représentatif*. Flammarion.
- Mitchell, T. (2011). *Carbon Democracy: Political Power in the Age of Oil*. Verso.
- Neveu, E. (2005). *Sociologie des mouvements sociaux*. La découverte.
- Nord, M., Altman, D., Angiolillo, F., Fernandes, T., Good God, A., & Lindberg, S. I. (2025). *Democracy report 2025: 25 years of autocratization – Democracy trumped?*. V-Dem Institute, University of Gothenburg.
- Schiffino, N., Biard, B. (dir.) (2026). *La démocratie en mutation : les climats à l'épreuve de la polarisation en Belgique*. Academia L'Harmattan.
- Péchu, C. (2020). Répertoire d'action. Dans O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Presses de Sciences Po.
- Rancière, J. (2005). *La haine de la démocratie*. La Fabrique éditions.
- Rosanvallon, P. (2006). *La contre-démocratie*. Le Seuil.
- Tilly, C. (2014). *La France conteste De 1600 à nos jours*. Fayard.
- Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*. Seuil.